



AC-GSU 2 — Actualisation des Connaissances des Gestes et Soins d'Urgence

Niveau 2 — Prorogation de l'AFGSU 2

Durée 7 heures	Lieu Intra / Inter	Groupe 4 à 12 personnes	Tarif Sur devis
--------------------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

1 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Professionnels de santé (4e partie du code de la santé publique) titulaires de l'AFGSU de niveau 2 en cours de validité.

Prérequis : AFGSU de niveau 2 de moins de 4 ans.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre à jour les connaissances sur l'identification et la prise en charge d'une urgence médicale, seul ou en équipe.
- Actualiser les connaissances en lien avec l'actualité scientifique et sanitaire.

3 COMPÉTENCES VISÉES

- Actualisation des gestes et soins d'urgence (3h30 pratique)
- Réactivation RCP avec matériel spécialisé
- Actualisation sur les urgences potentielles
- Actualisation basée sur l'actualité scientifique (3h30)
- Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles
- Retours d'expériences cliniques

AC-GSU 2 — Actualisation des Connaissances Gestes Soins d'Urgence

Niveau 2 — Prorogation de l'AFGSU 2

Durée
7 heures

Lieu
Intra / Inter

Groupe
4 à 12 personnes

Tarif
Sur devis

4 ORGANISATION & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

7 heures en présentiel : 3h30 pratique de gestes et soins d'urgence · 3h30 actualisation sur l'actualité scientifique.

Exposés interactifs · Exercices pratiques · Mises en situation d'urgence simulées.

Moyens pédagogiques

- Ordinateur & vidéoprojecteur
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- DAE de formation
- Matériels d'examen non invasifs (brassard, saturomètre)
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures
- Documents et supports pédagogiques

5 CERTIFICATION & MAINTIEN DES COMPÉTENCES

✓ **Attestation de formation —
prorogation de l'AFGSU niveau 2**

Modalité d'évaluation : Suivre la totalité de la formation.

Maintien et actualisation des compétences :

Validité 4 ans — prorogation par l'AC-GSU 2 (7 heures).

Programme conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019.

6 MODALITÉS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Contacter le responsable du pôle Formation minimum 15 jours avant la session.

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique, merci de contacter le référent handicap : jquarteron@croixblanche.info

7 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence (article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012).